

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 03788
Numéro SIREN : 302 148 622
Nom ou dénomination : VAN CLEEF & ARPELS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2020 sous le numéro de dépôt 86183

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 16-10-2020

N° DE DEPOT : 086183

N° GESTION : 1974B03788

N° SIREN : 302148622

DENOMINATION : VAN CLEEF & ARPELS FRANCE

ADRESSE : 22 PL VENDOME 75001 PARIS

MILLESIME : 2020

VAN CLEEF & ARPELS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 6 368 976 euros
Siège social : 22, Place Vendôme
75001 PARIS
302 148 622 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES COMPTABLES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Certifié conforme par
Le Président
Nicolas BOS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'NB', written over the printed name 'Nicolas BOS'.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12							
Adresse de l'entreprise 22 Place Vendôme 75001 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12							
Numéro SIRET* 3 0 2 1 4 8 6 2 2 0 0 0 2 0		Néant <input type="checkbox"/> *							
		Exercice N clos le, 31032020		N-1 31032019					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	58 814	AG	20 737	38 076	32 314	
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	925 065	AU	775 069	149 996	338 692	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	23 970 754	CV		23 970 754	23 970 754	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts		BF		BG					
Autres immobilisations financières*		BH	150	BI		150	150		
TOTAL (II)		BJ	24 954 784	BK	795 806	24 158 978	24 341 912		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BY	8 779	BW		8 779	24 000	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 041 987	BY		4 041 987	4 191 153	
		Autres créances (3)	BZ	4 335 773	CA		4 335 773	2 866 395	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités		CF		CG					
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 296	CI		7 296	33 756		
	TOTAL (III)	CJ	8 393 837	CK		8 393 837	7 115 306		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	33 348 621	IA	795 806	32 552 815	31 457 218		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 368 976.....)	DA	6 368 976	6 368 976	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 176 191	3 176 191	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	636 898	636 898	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	13 801 506	9 869 355	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 981 436	8 927 816	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	29 965 009	28 979 238
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DD			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	328 675	279 875	
	TOTAL (III)	DR	328 675	279 875	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	845		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	627 512	696 183	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 346 402	1 117 417	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	19 208	33 150	
Autres dettes	EA	265 361	351 353		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 259 130	2 198 104	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	32 552 815	31 457 218	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 259 130	2 198 104		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS					Néant <input type="checkbox"/> *
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	15 098 939
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	15 098 939
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	66 331
	Autres produits (1) (11)			FQ	101
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	3 066 661
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	280 704
	Salaires et traitements*			FY	2 299 958
	Charges sociales (10)			FZ	1 121 661
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	242 109
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	147 537	
	Autres charges (12)			GE	1 176
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 159 809
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	8 005 562
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	3 788 933
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	8 013
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	1 591
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	3 798 537
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	1 030
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	1 030
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	3 797 506
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	11 803 068

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	99 940	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	99 940	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(99) (940)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	200 332 161 555	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 732 857 2 712 756	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 317 354 18 983 909	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 335 918 10 036 092	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 981 436 8 927 816	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	99	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		8 013
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 217	3 672
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
joindre en annexe : (7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DIVERS FOURNISSEUR		99		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
DIVERS FOURNISSEUR		99		

Van Cleef & Arpels France SAS
22 Place Vendôme – 75001 Paris
RCS Paris B 302 148 622

ANNEXE

VAN CLEEF & ARPELS FRANCE

Au bilan avant répartition
Clos au 31 Mars 2020

=====

Total du bilan € : 32 552 815

=====

Compte de résultat dégageant
un Bénéfice de € : 5 981 436

=====

L'exercice a une durée de 12 mois
recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020

=====

Les notes et tableaux ci-après font partie
intégrante des comptes annuels

=====

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Le Chiffre d'Affaires s'est établi à 17 032 708 € en hausse de 11.35 % vs l'exercice précédent.

Pour rappel le chiffre d'affaire est constitué de commissions basées sur l'activité au sein de la zone Europe.

Les frais d'exploitation se sont élevés à 8 401 359 €, en augmentation de 14.78 % en comparaison de l'exercice clôturé au 31 mars 2019 qui est de 7 159 809 €.

L'effectif moyen est de 37 personnes sur l'exercice.

- Il a été perçu en septembre 2019 au titre de dividendes, un montant de 150 001 € en provenance de Société Cartier.

Ces dividendes enregistrés en produits financiers sont en diminution de 3 638 932 € en comparaison de l'exercice clôturé au 31 mars 2019.

- A cette même date, un dividende de 4 995 666 € a été versé à notre société mère Richemont Holding France.
- Un résultat net de + 5 981 436 € a été constaté en diminution de 33% en comparaison de l'exercice clôturé au 31 mars 2019 (+8 927 816 €), l'impact étant la forte baisse des produits financiers (dividendes).

- La crise du COVID n'a eu impact non significatif sur les comptes au 31/03/2020.
- Il n'a pas été constaté de provision pour le chômage partiel

I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et, en présupposant la continuité de l'exploitation ainsi que dans le principe de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Des provisions et dépréciations ont été constituées lorsque cela a été nécessaire.

La présentation des comptes annuels tient compte des dispositions de la loi du 30 Avril 1983 et du décret pris pour son application.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises, suivant les prescriptions du règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général.

Ils tiennent également compte du règlement ANC 2014-03.

La société Van Cleef & Arpels France SAS ne publie pas de comptes consolidés car comme c'est le cas pour toutes ses filiales, les comptes de ces sociétés sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe la Compagnie Financière Richemont.

II/ CAPITAL ET RESERVES

1) Capital social

Le capital social est composé de 398 061 actions d'une valeur nominale de 16 € pour un montant de 6 368 976 €.

2) Parts bénéficiaires

Néant.

III/ PROVISIONS

A la clôture, différentes provisions ont été constatées :

- La dotation complémentaire de provision pour risques et charges de 3 000 € comptabilisée au cours de l'exercice correspond à la provision pour médaille du travail : le solde au 31/03/2020 s'élève donc à 27 000 €.

Le Groupe Richemont, dont la société Van Cleef & Arpels France fait partie, a mis en place en faveur de certains de ces salariés un plan d'intéressement (LRP-Long Term Retention Plan) dont résulteraient éventuellement des engagements pour la société en cas de paiement à terme. Ce montant, comptabilisé dans les comptes sociaux, représente à la clôture de l'exercice un engagement de 302 K € charges comprises. Au cours de l'exercice un paiement de 126 K € a été effectué, pour lequel une reprise utilisée a été constatée dans les comptes. De plus, nous avons constaté, pour cet exercice, une dotation d'un montant de 172 K €

Le détail des provisions figurent dans le tableau joint ci-après en page 5.

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS</u>					Néant <input type="checkbox"/> *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
		24 000	3 000		27 000
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	255 875	171 942	126 142	301 675	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
	279 875	174 942	126 142	328 675	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	6Z	63	64
		- titres de participation	9U	9Y	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	66	67	68
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
	279 875	174 942	126 142	328 675	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UH	
	- financières	UG			
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IV/ ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

1) Etat de l'actif immobilisé

Voir document 2054 joint page 7.

2) Etat des amortissements

Voir document 2055 joint page 8.

3) Immobilisations incorporelles

Voir document 2055 joint page 8.

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les logiciels sont amortis pour une durée de 3 ans.

4) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions.....	de 30 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions.....	de 5 à 15 ans
Matériel et outillage	de 5 à 15 ans
Matériel et transport	de 4 ans
Matériel, mobilier de bureau	de 5 à 15 ans
Matériel informatique.....	de 3 ans

5) Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des titres de participation pour un montant de 23 970 754 € (détail page 17-liste des Participations).

L'achat des titres est comptabilisé à l'actif net comptable

Les titres font l'objet d'un test d'impairment annuellement selon les règles PCG en vigueur.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
				1		2	3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	34 860	KE	KF	23 954			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK	KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN	KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2	KP		KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3	KS		KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	667 813	KW	KX	19 598		
		Matériel de transport*				KY		KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	388 324	LC	LD	39 940		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL	LM				
	TOTAL III				LN	956 138	LO	LP	59 538			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T			
Autres participations				8U	23 970 754	8V	8W					
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	150	1U	1V					
TOTAL IV				LQ	23 970 904	LR	1S					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	24 961 803	ØH	ØJ	83 492				
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors services ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1	2	3	4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	LW	58 814	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF			
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU	7 055	MM	7 055	MN	580 356	MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	83 556	MS	83 556	MT	344 708	MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MV		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG	90 611	NH	925 085	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	23 970 754	ØZ	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	150	2G	
TOTAL IV				I3		NJ		NK	23 970 904	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	90 611	ØL	24 954 784	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
Désignation de l'entreprise <u>SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		FE	2 545	PF	18 191	PG		PR	20 737
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	310 073	QE	201 219	QF	7 055	QG	504 237
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	307 372	QM	47 015	QN	83 556	QO	270 831
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	617 445	QV	248 234	QW	90 611	QX	775 069
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	619 990	ØP	266 426	ØQ	90 611	ØR	795 806
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

VI ACTIF CIRCULANT ET DETTES

1) Stock et en cours

La société ne détient plus de stock.

2) Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées dans la devise interne et converties en Euros au taux applicable dans le système d'informations.

- Etat des échéances des créances et des dettes (voir document 2057 joint en page 10)

a) Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère ont été évaluées sur la base du dernier cours de change précédant la clôture du bilan. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

Des dépréciations sont constituées et inscrites au bilan lorsque nécessaire.

Les autres créances s'élèvent à 4 336 K€, soit :

TVA.....€	117 K
Cash pooling.....€	4 174 K
Créances diverses€	43 K
Fournisseurs RRR à obtenir.....€	2 K

b) Avance aux dirigeants: Conformément à l'article 106 de la loi du 24 Juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

3) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont intégralement remontées et gérées au sein du Cash-Pooling. Elles sont composées des soldes de caisses et des valeurs à l'encaissement.

Les devises non encore cédées ont été évaluées au cours du 31 Mars 2020.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	150	UV		UW		150			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	4 041 987		4 041 987						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée) UD)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	358		358						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 959		1 959						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	116 949		116 949					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	11 981		11 981					
	Groupe et associés (2)	VC	4 174 278		4 174 278						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	30 245		30 245						
	Charges constatées d'avance	VS	7 298		7 298						
	TOTAUX		VT	8 385 208	VU	8 385 058	VV		150		
RENNVOIS	(1) Montant des	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	645		645						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	627 512		627 512						
Personnel et comptes rattachés		8C	798 709		798 709						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	449 968		449 968						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	97 724		97 724						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	19 208		19 208						
Groupe et associés (2)		VI	285 381		265 361						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 258 130	VZ	2 259 130						
RENNVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

VII/ COMPTES DE REGULARISATION

1) Charges constatées d'avance

Les charges comptabilisées ou réglées au 31 mars 2020 et imputables à l'exercice suivant pour 7 297 € concernent exclusivement des charges courantes d'exploitation soit 2034 € de frais d'affranchissement, 2 681 € de divers abonnement et d'assurance, de 830 € de frais de maintenance ainsi que de 1 752 € de voyages & déplacements.

2) Ecarts de conversion

Néant

VIII/ AUTRES ELEMENTS DU BILAN

1) Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....€	627 512
Fournisseurs.....€	376 437
Fournisseurs groupe.....€	218 345
Fournisseurs hors groupe.....€	158 092
Charges à payer (voir détail en page 12).....€	251 075

2) Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés..... €	19 209
--	--------

3) Dettes sociales et fiscales

Dettes sociales et fiscales€	1 346 403
(Voir détail en page 13)	

4) Produits à recevoir

Produits à recevoir.....€	13 939
409800 RRR à obtenir.....€	1 958
448630 Taxe d'apprentissage.....€	5 345
448640 Formation continu€	6 636

CHARGES A PAYER

606100 Carburant	700
606400 Autre matériel de bureau	1 383
606400 Impression	800
611100 Autre sous-traitance.....	4 235
613500 Location téléphone.....	- 1 716
615200 Maintenance et réparation - bâtiment	10 288
615200 Réparation à la demande - bâtiment	779
615200 Contrat de nettoyage	2 259
615500 Maintenance et réparations – autres équipements	500
615500 Maintenance et réparations – système de sécurité	392
615500 Maintenance et réparations – fournitures de bureau	- 882
622600 Frais d'agence	3 343
622600 Autres honoraires professionnels	9 095
622600 Honoraires CAC audit légal	2 400
622700 Honoraires juridiques	2 500
622800 Formations	3 963
623100 Frais moteur de recherche	165 209
623100 Publicité - Presse	12 119
623300 A&P - Autre hébergement	7 435
623300 A&P - Décoration	2 912
623600 Publicité – catalogues, imprimés, éditions	644
624800 Frais de transports	90
625100 Réception	1 394
625700 Divertissement externe	7 024
626000 Messagerie	1 005
626000 Téléphone	2 000
626000 Postage	452
628100 Adhésions professionnelles	2 700
628500 Contrat de services	1 822
647110 Restauration et boissons	1 099
647500 Frais médicaux et premiers soins	1 728

Total 408100 247 672

Compte 408105	Montant
FNP sur loyers véhicules.....	3 403
Total 408105.....	3 403

DETTES FISCALES ET SOCIALES

425000	Comité d'entreprise.....	4 592
428200	Dettes provision pour congé à payer.....	187 096
428400	Prov. Participation des salariés.....	187 922
428500	Personnel – Prov. 13 ^{ème} mois.....	40 474
428600	Personnel – Autres Charges à payer.....	378 626
431000	Sécurité Sociale.....	85 635
437000	Organismes sociaux.....	52 999
438200	CS/Congés payés.....	93 548
438500	CS/13 ^{ème} mois.....	20 237
438600	CS/autres à payer.....	197 550
442100	Prélèvement à la source.....	20 797
448600	Etat – Charges à payer.....	5 935
448650	CET.....	57 519
448660	Effort construction.....	13 473
	Total des Dettes fiscales et sociales.....	1 346 403

5) Eléments concernant les entreprises liées et les participations

ACTIF		MONTANT
Créances clients groupes.....	€	3 993 325
46 Société Cartier SAS.....	€	48 663
465 RLG Europe B.V. Amsterdam	€	3 993 325
Comptes courants	€	4 174 279
46 Cash pool Société Cartier SAS	€	4 174 279
	TOTAL	8 167 604

PASSIF		MONTANT
Dettes fournisseurs groupes	€	324 122
46 Société Cartier SAS.....	€	86 727
121 Van Cleef & Arpels Marketing et Services.....	€	120 868
131 Richemont Holding France.....	€	1 088
302 l'Ecole Van Cleef & Arpels.....	€	960
465 RLG Europe B.V. Amsterdam	€	8 701
Comptes courants	€	265 361
131 Fiscal Intégration Richemont Holding France	€	20 101
334 Payment Factory RISA	€	245 260
	TOTAL	589 483

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS **MONTANT**

Charges financières	€	0
Produits financiers	€	154 274
Société Cartier SAS (cash pool)	€	4 273
Dividendes reçus Société Cartier SAS.....	€	150 001

6) Charges et produits exceptionnels

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS **MONTANT**

Charges exceptionnelles	€	99
Divers Tiers	€	99
Produits exceptionnels.....	€	0

7) Liste des filiales et participations

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

LISTE DES SOCIETES	SIEGE	QUOTE PART DE CAPITAL DETENUE	CAPITAL (en €)	CAPITAUX PROPRES (avant affectation du résultat au 31/03/2020) (en €)	RESULTAT AU 31/03/2020 (en €)	VALEUR NETTE DES TITRES (en €)	CHIFFRE D'AFFAIRES HT (en €)	DIVIDENDES ENCAISSES au titre de l'exercice (en €)
SC sas	13 rue de la Paix 75002 Paris	5 %	30 000 000	148 309 651	+21 285 153	18 270 754	410 698 881	150 001
RLG Monaco sa	Place du Casino Principauté de Monaco	37,18%	239 460	7 993 689	+1 832 332	5 700 000	36 520 198	0
					TOTAL	23 970 754		

Il n'y a pas de dépréciation constituée sur les participations (valeur brute = valeur nette)

VIII/ COMPTE DE RESULTAT

1) Ventilation du Chiffre d'Affaires

	2019	2020	Variation
Prestation de service / Commission RLG Europe	15 046 032	16 979 810	+12,86 %
Autres refacturations	52 908	52 899	-0,02 %
TOTAL	15 098 940	17 032 709	

2) Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La société est depuis le 1^{er} avril 2004 entrée dans l'intégration fiscale du groupe Richemont dont la société mère est la société Richemont Holding France SAS.

Chaque société membre de l'intégration fiscale calcule un résultat fiscal et comptabilise l'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément. Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice pour VCA France.

Résultat courant France.....	8 914 724
Résultat exceptionnel France.....	-99
	<hr/>
Résultat avant impôt et participation.....	8 914 625
Calcul I.S. :	
Résultat courant France	8 914 724
Résultat exceptionnel France.....	-99
Participation.....	- 200 332
	<hr/>
	8 714 293
Réintégrations fiscales.....	+229 005
Déductions fiscales.....	-282 240
Reportes déficitaires antérieurs.....	0
	<hr/>
Base imposable	8 661 058
Calcul Impôts à 28%.....	140 000
Calcul Impôts à 33 1 /3.....	2 529 928
Contribution supplémentaire 3.3%.....	62 929
IFA non imputé	0
Crédits d'impôt mécénat	0
Taxe sur les dividendes.....	0

Total impôt à payer 2 732 857

L'impôt dû en l'absence d'intégration fiscale aurait été de **2 730 936**

IX/ ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1) Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant, aucune dette de l'entreprise n'est garantie par des sûretés réelles.

2) Engagements financiers - crédit-bail

La société ne dispose plus d'aucun contrat de crédit-bail, le dernier s'étant achevé en novembre 2002.

3) Engagements financiers - hors crédit-bail

Néant.

4) Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

A leur départ, les employés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable. Les droits acquis au titre des indemnités de départ à la retraite (IDR) de la société sont définis par la convention collective de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie.

Conformément à la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC et à l'article 531-4 du Plan comptable général, la société a fait le choix de ne pas comptabiliser ses engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et d'en faire mention dans l'annexe des comptes annuels.

La valeur actuelle des engagements a été estimée selon la méthode des unités de crédit projetées. Les principales hypothèses actuarielles sont définies et communiquées chaque année par le Groupe.

La valeur actuelle des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite s'élève à 168 K€ à la clôture de l'exercice.

5) Ventilation de l'effectif moyen au 31/03/2020

Statut	Nombre
Cadres	35
Employés	2
Total	37

Personnels mis à disposition : Néant

6) Rémunération des dirigeants sociaux

La rémunération des dirigeants sociaux n'est pas communiquée car elle reviendrait à fournir une information sur une rémunération individuelle.

7) Accroissement et allégement de charges fiscales futures

a Accroissement de la dette future d'impôts

	Montants concernés	Impôt différé 32.023 %
Autres provisions réglementées	0	0
Total	0	0

b Allégement de la dette future d'impôts

	Montants concernés	Impôts avancés 32.023 %
Provisions non déductibles :		
- Participation des salariés	225 506	72 214
Total	255 506	72 214

8) Compte personnel de formation

Depuis le 1er janvier 2015, les engagements en matière de Droit Individuel à la Formation ont été remplacés par le Compte Personnel de Formation.

Les heures de DIF ont été transférées sur le CPF de chaque salarié à leur initiative.

Les droits liés au CPF sont désormais reliés à chaque salarié.

9) Tableau de variations des capitaux propres

	31/03/2019	Résultat au 31/03/2020	Autres mouvements	31/03/2020
Capital	6 368 977			6 368 977
Primes	3 176 191			3 176 191
Réserve Légale	636 899			636 899
Autres Réserves	9 869 355		+ 3 932 151	13 801 506
RAN				
Résultat	8 927 816	5 981 436	- 8 927 816	5 981 436
TOTAL	28 979 238	5 981 436	- 4 995 665	29 965 009

10) Société Consolidante

La société VCA France est détenue 100 % par la société Richemont Holding France SAS dont le siège se situe 35 rue Boissy d'Anglas Paris - 8^{ème} Siret 413817552.

Ses comptes sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe Compagnie Financière Richemont.

11) Transfert de charges

Il ressort 3 217 € de transfert de charges correspondant aux avantages en nature salariés.

X/ EVENEMENTS POST CLOTURE

Concernant la crise du COVID et de ses effets (notamment la période de confinement et de dé-confinement), il est à noter qu'il n'y a aucune remise en cause de la continuité d'exploitation du fait de l'appartenance de notre société au groupe Richemont.

VAN CLEEF & ARPELS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 6 368 976 euros

Siège social : 22, Place Vendôme

75001 PARIS

302 148 622 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 24 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre septembre au siège social, à quinze heures quarante-cinq.

La Société **RICHEMONT HOLDING FRANCE**, société par actions simplifiée, au capital de 100 250 000 euros ayant son siège social au 35 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 413 817 552 RCS PARIS, représentée par **Madame Sophie CAGNARD**, société associée unique de la Société **VAN CLEEF & ARPELS FRANCE**,

En présence de **Monsieur Nicolas BOS**, Président.

La société **PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SA**, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée est absente et excusée.

I. A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2020 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par le Président **Monsieur Nicolas BOS**,

Les documents suivants étant à sa disposition :

- la copie de la lettre de convocation de l'associé unique,
- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes et l'avis postal,
- la copie de la lettre adressée aux représentants du personnel,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2020,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- le texte du projet des décisions qui seront soumises à l'associé unique,
- une copie des statuts de la Société.

II. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020,
- Quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement du mandat du Président ;
- Pouvoir pour formalités.

sc

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 mars 2020 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **5 981 436 euros**.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

L'associé unique approuve prend acte que les comptes comprennent des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés au sens des dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts. Un montant de 225 506 euros a été comptabilisé au titre des provisions et charges non déductibles à payer, un montant de 2 635 euros au titre des amortissements excédentaires et 864 euros au titre de la taxe sur les véhicules des sociétés.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 981 436 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	5 981 436 euros
------------------------	-----------------

Affectation :

Au compte « Autres Réserves »	5 981 436 euros
-------------------------------	-----------------

TOTAL	5 981 436 euros	5 981 436 euros
--------------	------------------------	------------------------

En raison de cette affectation, le solde du compte « *Autres réserves* » s'élève à 19 782 942 euros.

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Se

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
31 mars 2019	4 995 665,55	NEANT	NEANT
31 mars 2018	8 001 026	NEANT	NEANT
31 mars 2017	6 500 000	NEANT	NEANT

TROISIÈME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte que les conventions intervenues entre la Société et son Président ou associé, et qui ce sont poursuivies au cours de l'exercice sont les suivantes :

- (i) Convention de Trésorerie conclue le 30 mai 2002 avec la société CARTIER SA ;
- (ii) Poursuite de la convention d'intégration fiscale conclue le 1^{er} avril 2004 avec la société RICHEMONT FRANCE SAS, tête de groupe ;
- (iii) Conclusion d'un contrat d'agence avec la société RLG EUROPE BV en date du 1^{er} juin 2009 ;
- (iv) Convention de Paiement Centralisé (*Payment Factory Service*) conclu le 31 mai 2011 avec la société RICHEMONT INTERNATIONAL SA.

QUATRIÈME DECISION

La liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales, qui en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués au Commissaire aux comptes.

CINQUIÈME DECISION

L'associé unique décide de renouveler le mandat du Président, pour une nouvelle durée venant à expiration à l'issue de la décision de l'associé unique d'approbation des comptes clos le 31 mars 2021.

Les avantages sociaux dont le Président dispose ainsi que les conditions dans lesquels il exerce ses fonctions et notamment les limitations de ses pouvoirs, sont inchangés.

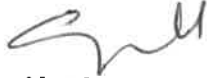
sc

SIXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs à la Présidente, avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix, à l'effet d'effectuer ou de faire effectuer toutes formalités nécessaires en rapport avec les décisions qui précèdent.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



L'associé unique
RICHEMONT HOLDING FRANCE
Représentée par Madame Sophie CAGNARD

Van Cleef & Arpels France

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 mars 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 mars 2020)

A l'Associé unique
Van Cleef & Arpels France
22 Place Vendôme
75001 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Van Cleef & Arpels France relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 23 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 23 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

 2020.09.23
17:36:47 +02'00'

Flora Camp

Désignation de l'entreprise : <u>SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>22 Place Vendôme 75001 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 0 2 1 4 8 6 2 2 0 0 0 2 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31032020</u>					
		N-1 <u>31032019</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	58 814	20 737	38 076
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	925 065	775 069	149 996
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	23 970 754		23 970 754
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	150		150
TOTAL (II)		BJ	BK	24 954 784	795 806	24 158 978	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	8 779	8 779	24 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 041 987	4 041 987	4 191 153
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 335 773	4 335 773	2 866 395
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG				
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 296	7 296	33 756	
	TOTAL (III)	CJ	CK	8 393 837	8 393 837	7 115 306	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	33 348 621	795 806	32 552 815	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CP	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS		Néant <input type="checkbox"/>	*
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 368 976)	DA	6 368 976	6 368 976	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 176 191	3 176 191	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	636 898	636 898	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	13 801 506	9 869 355	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 981 436	8 927 816	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	29 965 009	28 979 238
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	328 675	279 875	
	TOTAL (III)	DR	328 675	279 875	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	645		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	627 512	696 183	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 346 402	1 117 417	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	19 208	33 150	
Autres dettes	EA	265 361	351 353		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 259 130	2 198 104	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	32 552 815	31 457 218	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 259 130	2 198 104		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS					Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	12 600	FH	17 020 108	15 098 939
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	12 600	FK	17 020 108	15 098 939
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	129 359	66 331
	Autres produits (1) (11)			FQ	605	101
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	17 162 674
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	3 563 164	3 066 661
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	285 099	280 704
	Salaires et traitements*			FY	2 691 743	2 299 958
	Charges sociales (10)			FZ	1 416 267	1 121 661
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	266 426	242 109
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	174 942	147 537
	Autres charges (12)			GE	3 715	1 176
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	8 401 359	7 159 809
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	8 761 314	8 005 562
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	150 001	3 788 933
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	4 273	8 013
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN	405	1 591
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	154 679	3 798 537
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS	1 270	1 030
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	1 270	1 030
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	153 409	3 797 506
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	8 914 724	11 803 068

Désignation de l'entreprise		SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	99	940	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	99	940	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(99)	(940)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	200 332	161 555		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 732 857	2 712 756		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 317 354	18 963 909		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 335 918	10 036 092		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 981 436	8 927 816		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	99	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		8 013
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements	des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	3 217	3 672
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DIVERS FOURNISSEUR				99		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
DIVERS FOURNISSEUR				99		

Van Cleef & Arpels France SAS
22 Place Vendôme – 75001 Paris
RCS Paris B 302 148 622

ANNEXE

VAN CLEEF & ARPELS FRANCE

Au bilan avant répartition
Clos au 31 Mars 2020

=====

Total du bilan € : 32 552 815

=====

Compte de résultat dégageant
un Bénéfice de € : 5 981 436

=====

L'exercice a une durée de 12 mois
recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020

=====

Les notes et tableaux ci-après font partie
intégrante des comptes annuels

=====

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Le Chiffre d'Affaires s'est établi à 17 032 708 € en hausse de 11.35 % vs l'exercice précédent.

Pour rappel le chiffre d'affaire est constitué de commissions basées sur l'activité au sein de la zone Europe.

Les frais d'exploitation se sont élevés à 8 401 359 €, en augmentation de 14.78 % en comparaison de l'exercice clôturé au 31 mars 2019 qui est de 7 159 809 €.

L'effectif moyen est de 37 personnes sur l'exercice.

- Il a été perçu en septembre 2019 au titre de dividendes, un montant de 150 001 € en provenance de Société Cartier.

Ces dividendes enregistrés en produits financiers sont en diminution de 3 638 932 € en comparaison de l'exercice clôturé au 31 mars 2019.

- A cette même date, un dividende de 4 995 666 € a été versé à notre société mère Richemont Holding France.
- Un résultat net de + 5 981 436 € a été constaté en diminution de 33% en comparaison de l'exercice clôturé au 31 mars 2019 (+8 927 816 €), l'impact étant la forte baisse des produits financiers (dividendes).

- La crise du COVID n'a eu impact non significatif sur les comptes au 31/03/2020.
- Il n'a pas été constaté de provision pour le chômage partiel

II REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et, en présumant la continuité de l'exploitation ainsi que dans le principe de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Des provisions et dépréciations ont été constituées lorsque cela a été nécessaire.

La présentation des comptes annuels tient compte des dispositions de la loi du 30 Avril 1983 et du décret pris pour son application.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises, suivant les prescriptions du règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général.

Ils tiennent également compte du règlement ANC 2014-03.

La société Van Cleef & Arpels France SAS ne publie pas de comptes consolidés car comme c'est le cas pour toutes ses filiales, les comptes de ces sociétés sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe la Compagnie Financière Richemont.

III CAPITAL ET RESERVES

1) Capital social

Le capital social est composé de 398 061 actions d'une valeur nominale de 16 € pour un montant de 6 368 976 €.

2) Parts bénéficiaires

Néant.

III/ PROVISIONS

A la clôture, différentes provisions ont été constatées :

- La dotation complémentaire de provision pour risques et charges de 3 000 € comptabilisée au cours de l'exercice correspond à la provision pour médaille du travail : le solde au 31/03/2020 s'élève donc à 27 000 €.

Le Groupe Richemont, dont la société Van Cleef & Arpels France fait partie, a mis en place en faveur de certains de ces salariés un plan d'intéressement (LRP-Long Term Retention Plan) dont résulteraient éventuellement des engagements pour la société en cas de paiement à terme. Ce montant, comptabilisé dans les comptes sociaux, représente à la clôture de l'exercice un engagement de 302 K € charges comprises. Au cours de l'exercice un paiement de 126 K € a été effectué, pour lequel une reprise utilisée a été constatée dans les comptes. De plus, nous avons constaté, pour cet exercice, une dotation d'un montant de 172 K €

Le détail des provisions figurent dans le tableau joint ci-après en page 5.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SASNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	24 000	4Y	3 000	4Z	5A	27 000	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	255 875	5W	171 942	5X	126 142	5Y	301 675
	TOTAL II	5Z	279 875	TV	174 942	TW	126 142	TX	328 675
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	279 875	UB	174 942	UC	126 142	UD	328 675
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	174 942	UF	126 142			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IV/ ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

1) Etat de l'actif immobilisé

Voir document 2054 joint page 7.

2) Etat des amortissements

Voir document 2055 joint page 8.

3) Immobilisations incorporelles

Voir document 2055 joint page 8.

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les logiciels sont amortis pour une durée de 3 ans.

4) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions.....	de 30 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions.....	de 5 à 15 ans
Matériel et outillage	de 5 à 15 ans
Matériel et transport	de 4 ans
Matériel, mobilier de bureau	de 5 à 15 ans
Matériel informatique.....	de 3 ans

5) Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des titres de participation pour un montant de 23 970 754 € (détail page 17-liste des Participations).

L'achat des titres est comptabilisé à l'actif net comptable

Les titres font l'objet d'un test d'impairment annuellement selon les règles PCG en vigueur.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8	O9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	34 860	KE	KF	23 954	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN	KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	567 813	KW	KX	19 598	
		Matériel de transport*			KY		KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	388 324	LC	LD	39 940	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL	LM		
	TOTAL III				LN	956 138	LO	LP	59 538	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T	
Autres participations				8U	23 970 754	8V	8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	150	1U	1V			
TOTAL IV				LQ	23 970 904	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	24 961 903	ØH	ØJ	83 492		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
					par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	LV	LW	1X	58 814	
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF			
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS	MG	MH	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU	MM	MN	MO	7 055	580 356
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT	MU	83 558	344 708
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB		
Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF			
TOTAL III				IY	NG	NH	NI	90 611	925 065	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations				IØ	ØX	ØY	ØZ	23 970 754	
	Autres titres immobilisés				1I	2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				1J	2E	2F	2G	150	
TOTAL IV				1B	NJ	NK	2H	23 970 904		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	ØK	ØL	ØM	24 954 784		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	2 545	PF	18 191	PG		PH	20 737
Terrains				PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	310 073		QD		QE	201 219	QF	7 055	QG	504 237
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	307 372		QL		QM	47 015	QN	83 556	QO	270 831
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT	
TOTAL III				QU	617 445	QV	248 234	QW	90 611	QX	775 069
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	619 990	ØP	266 426	ØQ	90 611	ØR	795 806

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2	R3	R4		R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1	S2		S3		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7	S8	S9		T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5	T6	T7		T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3	U4	U5		U6		
	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2	V3		V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8	V9	W1		W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6	W7	W8		W9		
TOTAL III	X2	X3		X4	X5	X6		X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL							NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR		NS	NT		NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

VI/ ACTIF CIRCULANT ET DETTES

1) Stock et en cours

La société ne détient plus de stock.

2) Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées dans la devise interne et converties en Euros au taux applicable dans le système d'informations.

- Etat des échéances des créances et des dettes (voir document 2057 joint en page 10)

a) Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère ont été évaluées sur la base du dernier cours de change précédant la clôture du bilan. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

Des dépréciations sont constituées et inscrites au bilan lorsque nécessaire.

Les autres créances s'élèvent à 4 336 K€, soit :

TVA	€	117 K
Cash pooling	€	4 174 K
Créances diverses	€	43 K
Fournisseurs RRR à obtenir	€	2 K

b) Avance aux dirigeants: Conformément à l'article 106 de la loi du 24 Juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

3) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont intégralement remontées et gérées au sein du Cash-Pooling. Elles sont composées des soldes de caisses et des valeurs à l'encaissement.

Les devises non encore cédées ont été évaluées au cours du 31 Mars 2020.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS VAN CLEEF ET ARPELS FRANCE SAS**

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	150	UV		UW	150			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	4 041 987		4 041 987					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UV	358		358					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 959		1 959					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	116 949		116 949				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	11 981		11 981				
	Groupe et associés (2)		VC	4 174 278		4 174 278					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	30 245		30 245					
	Charges constatées d'avance		VS	7 296		7 296					
	TOTAUX			VT	8 385 208	VU	8 385 058	VV	150		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	645		645					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	627 512		627 512						
Personnel et comptes rattachés		8C	798 709		798 709						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	449 968		449 968						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	97 724		97 724					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	19 208		19 208						
Groupe et associés (2)		VI	265 361		265 361						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	2 259 130	VZ	2 259 130					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

VII/ COMPTES DE REGULARISATION

1) Charges constatées d'avance

Les charges comptabilisées ou réglées au 31 mars 2020 et imputables à l'exercice suivant pour 7 297 € concernent exclusivement des charges courantes d'exploitation soit 2034 € de frais d'affranchissement, 2 681 € de divers abonnement et d'assurance, de 830 € de frais de maintenance ainsi que de 1 752 € de voyages & déplacements.

2) Ecarts de conversion

Néant

VIII/ AUTRES ELEMENTS DU BILAN

1) Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	€	627 512
Fournisseurs.....	€	376 437
Fournisseurs groupe.....	€	218 345
Fournisseurs hors groupe.....	€	158 092
Charges à payer (voir détail en page 12).....	€	251 075

2) Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	€	19 209
--	---	---------------

3) Dettes sociales et fiscales

Dettes sociales et fiscales	€	1 346 403
(Voir détail en page 13)		

4) Produits à recevoir

Produits à recevoir.....	€	13 939
409800 RRR à obtenir.....	€	1 958
448630 Taxe d'apprentissage.....	€	5 345
448640 Formation continu	€	6 636

CHARGES A PAYER

606100 Carburant	700
606400 Autre matériel de bureau	1 383
606400 Impression	800
611100 Autre sous-traitance.....	4 235
613500 Location téléphone.....	- 1 716
615200 Maintenance et réparation - bâtiment.....	10 288
615200 Réparation à la demande - bâtiment	779
615200 Contrat de nettoyage	2 259
615500 Maintenance et réparations – autres équipements	500
615500 Maintenance et réparations – système de sécurité	392
615500 Maintenance et réparations – fournitures de bureau ...	- 882
622600 Frais d’agence	3 343
622600 Autres honoraires professionnels	9 095
622600 Honoraires CAC audit légal	2 400
622700 Honoraires juridiques	2 500
622800 Formations	3 963
623100 Frais moteur de recherche	165 209
623100 Publicité - Presse	12 119
623300 A&P - Autre hébergement	7 435
623300 A&P - Décoration	2 912
623600 Publicité – catalogues, imprimés, éditions	644
624800 Frais de transports	90
625100 Réception	1 394
625700 Divertissement externe	7 024
626000 Messagerie	1 005
626000 Téléphone	2 000
626000 Postage	452
628100 Adhésions professionnelles	2 700
628500 Contrat de services	1 822
647110 Restauration et boissons	1 099
647500 Frais médicaux et premiers soins	1 728

Total 408100 247 672

Compte 408105	Montant
FNP sur loyers véhicules.....	3 403
Total 408105.....	3 403

DETTES FISCALES ET SOCIALES

425000	Comité d'entreprise.....	4 592
428200	Dette provision pour congé à payer.....	187 096
428400	Prov. Participation des salariés.....	187 922
428500	Personnel – Prov. 13 ^{ème} mois.....	40 474
428600	Personnel – Autres Charges à payer.....	378 626
431000	Sécurité Sociale.....	85 635
437000	Organismes sociaux.....	52 999
438200	CS/Congés payés.....	93 548
438500	CS/13 ^{ème} mois.....	20 237
438600	CS/autres à payer.....	197 550
442100	Prélèvement à la source.....	20 797
448600	Etat – Charges à payer.....	5 935
448650	CET.....	57 519
448660	Effort construction.....	13 473
	Total des Dettes fiscales et sociales.....	1 346 403

5) Eléments concernant les entreprises liées et les participations

ACTIF	MONTANT
Créances clients groupes.....€	3 993 325
46 Société Cartier SAS.....€	48 663
465 RLG Europe B.V. Amsterdam€	3 993 325
Comptes courants€	4 174 279
46 Cash pool Société Cartier SAS€	4 174 279
	<hr/> <hr/>
TOTAL	8 167 604

PASSIF	MONTANT
Dettes fournisseurs groupes€	324 122
46 Société Cartier SAS.....€	86 727
121 Van Cleef & Arpels Marketing et Services.....€	120 868
131 Richemont Holding France.....€	1 088
302 l'Ecole Van Cleef & Arpels.....€	960
465 RLG Europe B.V. Amsterdam€	8 701
Comptes courants€	265 361
131 Fiscal Intégration Richemont Holding France€	20 101
334 Payment Factory RISA€	245 260
	<hr/> <hr/>
TOTAL	589 483

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	MONTANT
Charges financières	€ 0
Produits financiers	€ 154 274
Société Cartier SAS (cash pool)	€ 4 273
Dividendes reçus Société Cartier SAS.....	€ 150 001

6) Charges et produits exceptionnels

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	MONTANT
Charges exceptionnelles	€ 99
Divers Tiers	€ 99
Produits exceptionnels.....	€ 0

7) Liste des filiales et participations

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

LISTE DES SOCIETES	SIEGE	QUOTE PART DE CAPITAL DETENUE	CAPITAL (en €)	CAPITAUX PROPRES (avant affectation du résultat au 31/03/2020) (en €)	RESULTAT AU 31/03/2020 (en €)	VALEUR NETTE DES TITRES (en €)	CHIFFRE D'AFFAIRES HT (en €)	DIVIDENDES ENCAISSES au titre de l'exercice (en €)
SC sas	13 rue de la Paix 75002 Paris	5 %	30 000 000	148 309 651	+21 285 153	18 270 754	410 698 881	150 001
RLG Monaco sa	Place du Casino Principauté de Monaco	37,18%	239 460	7 993 689	+1 832 332	5 700 000	36 520 198	0
					TOTAL	23 970 754		

Il n'y a pas de dépréciation constituée sur les participations (valeur brute = valeur nette)

VIII/ COMPTE DE RESULTAT

1) Ventilation du Chiffre d'Affaires

	2019	2020	Variation
Prestation de service / Commission RLG Europe	15 046 032	16 979 810	+12,86 %
Autres refacturations	52 908	52 899	-0,02 %
TOTAL	15 098 940	17 032 709	

2) Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La société est depuis le 1^{er} avril 2004 entrée dans l'intégration fiscale du groupe Richemont dont la société mère est la société Richemont Holding France SAS.

Chaque société membre de l'intégration fiscale calcule un résultat fiscal et comptabilise l'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément. Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice pour VCA France.

Résultat courant France.....	8 914 724
Résultat exceptionnel France.....	-99
	<hr/>
Résultat avant impôt et participation.....	8 914 625
Calcul I.S. :	
Résultat courant France	8 914 724
Résultat exceptionnel France.....	-99
Participation.....	- 200 332
	<hr/>
	8 714 293
Réintégrations fiscales.....	+229 005
Déductions fiscales.....	-282 240
Reports déficitaires antérieurs	0
	<hr/>
Base imposable	8 661 058
Calcul Impôts à 28%.....	140 000
Calcul Impôts à 33 1 /3.....	2 529 928
Contribution supplémentaire 3.3%.....	62 929
IFA non imputé	0
Crédits d'impôt mécénat	0
Taxe sur les dividendes.....	0

Total impôt à payer **2 732 857**

L'impôt dû en l'absence d'intégration fiscale aurait été de **2 730 936**

IX/ ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1) Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant, aucune dette de l'entreprise n'est garantie par des sûretés réelles.

2) Engagements financiers - crédit-bail

La société ne dispose plus d'aucun contrat de crédit-bail, le dernier s'étant achevé en novembre 2002.

3) Engagements financiers - hors crédit-bail

Néant.

4) Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

A leur départ, les employés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable. Les droits acquis au titre des indemnités de départ à la retraite (IDR) de la société sont définis par la convention collective de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie.

Conformément à la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC et à l'article 531-4 du Plan comptable général, la société a fait le choix de ne pas comptabiliser ses engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et d'en faire mention dans l'annexe des comptes annuels.

La valeur actuelle des engagements a été estimée selon la méthode des unités de crédit projetées. Les principales hypothèses actuarielles sont définies et communiquées chaque année par le Groupe.

La valeur actuelle des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite s'élève à 168 K€ à la clôture de l'exercice.

5) Ventilation de l'effectif moyen au 31/03/2020

Statut	Nombre
Cadres	35
Employés	2
Total	37

Personnels mis à disposition : Néant

6) Rémunération des dirigeants sociaux

La rémunération des dirigeants sociaux n'est pas communiquée car elle reviendrait à fournir une information sur une rémunération individuelle.

7) Accroissement et allégement de charges fiscales futures

a Accroissement de la dette future d'impôts

	Montants concernés	Impôt différé 32.023 %
Autres provisions réglementées	0	0
Total	0	0

b Allégement de la dette future d'impôts

	Montants concernés	Impôts avancés 32.023 %
Provisions non déductibles :		
- Participation des salariés	225 506	72 214
Total	255 506	72 214

8) Compte personnel de formation

Depuis le 1er janvier 2015, les engagements en matière de Droit Individuel à la Formation ont été remplacés par le Compte Personnel de Formation.

Les heures de DIF ont été transférées sur le CPF de chaque salarié à leur initiative.

Les droits liés au CPF sont désormais reliés à chaque salarié.

9) Tableau de variations des capitaux propres

	31/03/2019	Résultat au 31/03/2020	Autres mouvements	31/03/2020
Capital	6 368 977			6 368 977
Primes	3 176 191			3 176 191
Réserve Légale	636 899			636 899
Autres Réserves	9 869 355		+ 3 932 151	13 801 506
RAN				
Résultat	8 927 816	5 981 436	- 8 927 816	5 981 436
TOTAL	28 979 238	5 981 436	- 4 995 665	29 965 009

10) Société Consolidante

La société VCA France est détenue 100 % par la société Richemont Holding France SAS dont le siège se situe 35 rue Boissy d'Anglas Paris - 8^{ème} Siret 413817552.

Ses comptes sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe Compagnie Financière Richemont.

11) Transfert de charges

Il ressort 3 217 € de transfert de charges correspondant aux avantages en nature salariés.

XI) EVENEMENTS POST CLOTURE

Concernant la crise du COVID et de ses effets (notamment la période de confinement et de déconfinement), il est à noter qu'il n'y a aucune remise en cause de la continuité d'exploitation du fait de l'appartenance de notre société au groupe Richemont.